

Mouvement de mutations B et C au 1^{er} septembre 2021

Opacité et gels de postes à gogo !

Toulouse, le 24 juin 2021

La réunion informelle "mutations" des agents B et C a eu lieu le vendredi 18 juin après-midi.

La CGT a rappelé en introduction sa demande d'abrogation de la loi transformation de la Fonction publique, qui a, entre autres choses, acté la suppression des CAP. Elle a rappelé également que, malgré cette loi, rien n'oblige l'administration à bafouer ainsi le dialogue social. **Les fonctionnaires des Finances publiques ont vu leurs règles de gestions modifiées, ce n'est pourtant pas une raison pour les traiter comme du bétail et gérer leurs demandes de mutation dans l'opacité la plus totale.**

La CGT a rappelé qu'elle ne disposait pas des documents utiles à une gestion transparente du mouvement.

Nous avons eu l'information la veille de l'informelle que les listes complémentaires des concours A interne et externe seraient appelées. **Nos représentants ont revendiqué qu'il en soit de même pour les catégories B et C.**



La direction a répondu qu'elle n'avait pas d'information officielle concernant l'appel des listes complémentaires. Elle considère qu'elle n'a pas communiqué moins de documents que l'année précédente, et surtout, « qu'elle donne davantage de documents aux OS que le lui demande la direction générale ». Quel altruisme, c'en serait presque émouvant !

Ce qu'on peut en dire "à chaud", c'est que, malgré les températures plutôt élevées de ce début de mois de juin, la DRFIP 31 a fait le choix du gel des postes : 14 en B et en 7 en C !

A ce titre, **dans la perspective de la fermeture du Centre de contacts de Toulouse, quatre postes de B et trois postes de C sont gelés.** Bercy avait financé, depuis la création du Centre prélèvements service en 2007, la moitié des emplois. Le directeur général a donc dû signifier à M. Perrin que le Centre de contacts mettant la clé sous la porte au 31 décembre prochain, il n'était pas question que ces postes subsistent, d'où ces sept gels décidés pour l'équipe de renfort départementale (dont font partie intégrante les collègues du CC de Toulouse). Hélas, nous craignons **que ces postes soient proposés à la suppression au 1^{er} janvier 2022 ...**

Les autres postes gelés sont :

- **en catégorie C** : 1 SIP Muret, 1 direction, 1 SIE Mirail, 1 Toulouse Amendes.

- **en catégorie B** : 2 SIP Cité, 1 PCRП Ranguéil, 1 Castanet, 1 Montréjeau, 1 SIE Balma, 1 SGC Couronne Est, 1 Paierie Départementale, 1 Paierie régionale, 1 trésorerie St Gaudens.

Cela va effectivement limiter le nombre de possibilités de mutations infra-départementales !

La direction s'est engagée à transmettre l'ensemble des mouvements A, B et C avant le 30 juin. Nous espérons que les B et C en auront communication cette semaine, mais la réunion mutation des A étant repoussée au 29 juin et après un échange avec le service RH hier, ce n'est pas garanti.

En conclusion, moins de documents pour les représentants des personnels = moins de droits pour les agents. Cela rappelle que sans combat, pas d'issue positive collective dans ce vaste projet d'ubérisation de la DGFIP (postes à profil, télétravail, fermetures de sites, privatisation de missions ...).

Il ressort de ce mouvement qu'avec toutes les restructurations en cours (et qui sont loin d'être parvenues à leur terme), les 21 gels de postes et les 53 suppressions de postes, **les mutations pour convenance personnelle sont et seront de plus en plus difficiles à obtenir.**



Ajoutons à cela le recrutement validé par Bercy de 600 contractuels pour l'année 2021 (à mettre en parallèle avec les 1800 suppressions de postes de fonctionnaires). Il s'agit de 400 emplois de catégorie C, 200 de catégorie B et 20 de catégorie A. **En Haute-Garonne, le recrutement 2021 est autorisé pour 5 contractuels de catégorie C.** Certains départements sont d'ores et déjà plus fortement impactés par ces recrutements précaires (par exemple, 16 dans la Sarthe, 21 en Haute-Savoie ...). Cela limitera donc davantage, au fil des ans, la possibilité de mutation sur l'ensemble du territoire, que ce soit en interne ou en externe au département.

La direction s'est engagée à donner des explications sur ses choix de mutations à tous les agents inscrits au mouvement local qui en feraient la demande. **Ne vous privez pas de le faire, plus la direction aura de requêtes, plus elle sera encline à communiquer des éléments aux représentants des personnels l'année suivante.**

Un CTL aura lieu le 1er juillet à la direction rue des Lois. Outre l'ordre du jour de cette instance, qui est porteur de nouvelles attaques contre les services et les missions (centre de contacts de Pau concernant la sphère des professionnels, suppression du numéraire dans les postes comptables pour les usagers et les régisseurs, réduction des horaires d'ouverture aux usagers ...), les raisons d'un profond mécontentement sont multiples.

Nous proposons à tous les agents de venir exprimer leur ras-le-bol de la liquidation des missions, de la fermeture programmée de leurs services, des suppressions d'emplois qui ne leur permettent plus d'exercer correctement leur métier, des droits à mutation qui sont bafoués, des responsables de services qui exercent une pression démesurée sans tenir compte de la diminution des moyens, de la mise en place d'outils pouvant servir à la mesure statistique individualisée des tâches (en vue de la mise en place du RIFSEEP ?), des applications dont les dysfonctionnements perdurent, des salaires gelés depuis des années, des plans de qualification squelettiques ...

Tous ensemble le 1^{er} juillet à 12h00 rue des Lois pour interpeler le directeur régional sur tous ces sujets et ceux que vous souhaitez mettre à l'ordre du jour.

